

Développement durable

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Conseil général de l'environnement
et du développement durable

**Décision du 6 février 2012 portant nomination au comité ministériel d'audit interne
du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement**

NOR : DEVV1201639S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement,
Vu le décret n° 2008-679 du 9 juillet 2008 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable ;
Vu le décret n° 2011-775 du 28 juin 2011 relatif à l'audit interne dans l'administration ;
Vu l'arrêté du 9 juillet 2008 modifié relatif aux missions et à l'organisation du Conseil général de l'environnement et du développement durable pris pour l'application du décret n° 2008-679 du 9 juillet 2008 ;
Vu l'arrêté du 6 janvier 2012 portant création du comité ministériel d'audit interne du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement,

Décide :

Article 1^{er}

Sur proposition du secrétaire général du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement :

M. Jean-Marc Michel, directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature, est nommé membre du comité ministériel d'audit interne du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement en qualité de représentant des responsables de programme.

M. Jean-Claude Ruyschaert, directeur régional et interdépartemental de l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France, est nommé membre du comité ministériel d'audit interne du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement en qualité de représentant des responsables de budget opérationnel de programme.

Article 2

Sur proposition du vice-président du Conseil général de l'environnement et du développement durable :

M. Bernard Buisson, coordonnateur de la mission d'inspection générale territoriale collectivités d'outre-mer, est nommé membre du comité ministériel d'audit interne du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

M. Louis Vaurs, docteur d'État en droit public, conseiller spécial du président de l'Institut français de l'audit et du contrôle interne (IFACI) et ancien président de l'IFACI, est nommé membre du comité ministériel d'audit interne du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement en qualité de personnalité extérieure choisie pour sa compétence en matière d'audit.

Mme Annie Bressac, directrice de l'audit et du contrôle interne de la Fondation des apprentis d'Auteuil et ancienne directrice de la recherche de l'IFACI, est nommée membre du comité ministériel d'audit interne du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement en qualité de personnalité extérieure choisie pour sa compétence en matière d'audit.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 6 février 2012.

*La ministre de l'écologie,
du développement durable,
des transports et du logement,*
NATHALIE KOSCIUSKO-MORIZET